



Date de la convocation : 29 juin 2023

Étaient présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjointes au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, LEGRIGEOIS Céline, MILLE Didier, VANDERMERSCH Thomas, VERNHET Guy ;

Étaient absents excusés : Monsieur MICHELLAND Pierre représenté par Mme LEGRIGEOIS Céline, Mmes CHOPIN Elodie représentée par Mme MONTMORENCY Patricia, TIZON Sophie représentée par Mme BUREL Stéphanie, RAULINE Alexandra représentée par M GUILLEMETTE Olivier ;

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1. Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie

Le Conseil municipal a décidé de recruter un agent administratif à partir du 1^{er} août 2023 afin de remplacer la mutation de la secrétaire de mairie.

2. Désignation d'un référent déontologue des élus locaux

Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de choisir les référents déontologues des élus désignés par délibération du conseil d'administration du CDG14.

3. Projet de lotissement rue Vilaine / Devis géomètre

Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de valider le devis du géomètre ABAC-GEO pour la réalisation des différentes prestations de géomètre et de maîtrise d'œuvre pour un montant de 12 600.00 € HT soit 15 120.00 € TTC.

4. Choix du géomètre / Relevé topographique secteur mairie, ancienne école, presbytère.

Suite à la consultation lancée afin de recruter un géomètre pour effectuer un relevé topographique du secteur mairie, ancienne école, presbytère, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir la proposition du géomètre GÉOMAT pour un montant de 1900.00 € HT soit 2 280.00 € TTC.

5. Rue du docteur Paul Enouf / Projet d'aménagement de sécurité et demande subvention « Amendes de Police »

Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de demander une subvention « amendes de police 2023 » pour le projet d'aménagement de sécurité de la rue du Docteur Paul Enouf estimé à 8 862.20 € HT.

6. Avis projet d'installation d'un relais radiotéléphonique

Le Conseil municipal à l'unanimité a émis un avis défavorable pour le projet d'un relais radiotéléphonique déposé par les opérateurs Bouygues/SFR sur un terrain privé situé entre la rue St Sébastien et la rue du Maréchal Leclerc.

7. Avis sur la modification des conditions d'exploitation d'un élevage porcin

Le Conseil municipal à l'unanimité a émis un avis favorable sur le dossier de mise à jour des conditions d'exploitation d'un élevage porcin présenté par la SCEA DU MOULIN, sise « le Moulin » à Saint-Sylvain.

8. Maison médicale / location

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de louer le cabinet médical n°2 au Dr Manon SCHEFFLER à compter du 1^{er} septembre 2023

Le Maire
Régis CROTEAU

